



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 octobre 2024

Ashraf Omar : Cent jours en prison



Gianluca Costantini (Italie)

Le Caire, 30 octobre : Le militant, dessinateur de presse et traducteur égyptien Ashraf Omar passe son centième jour en détention provisoire, suite à la septième prolongation consécutive de sa période de détention depuis qu'il a été [arrêté](#) pour la première fois à son domicile le 22 juillet. Dans les heures qui ont suivi son arrestation, on ne savait pas où il se trouvait jusqu'à ce qu'il compare deux jours plus tard devant le parquet suprême de la sûreté de l'État.

Collaborateur de la plateforme d'information indépendante [Al-Manassa](#), M. Omar est [accusé](#) d'avoir « rejoint un groupe terroriste tout en étant conscient de ses objectifs, d'avoir diffusé et publié des rumeurs et de fausses nouvelles et informations, et d'avoir abusé des réseaux sociaux », sans qu'aucune preuve n'ait été présentée. Au cours d'un interrogatoire de six heures mené par le parquet suprême de la sûreté de l'État, il lui a été demandé si ses dessins avaient pour but d'inciter le public à la violence. Dans les jours précédant son arrestation, les dessins de M. Omar avaient porté sur la crise de la dette et les pannes d'électricité en Égypte.

Il est également [allégué](#) que la police a battu M. Omar au moment de son arrestation et l'a menacé d'électrocution. Les contacts avec ses amis et sa famille ont été limités, une brève visite d'une demi-heure de son [épouse](#) étant autorisée une fois par mois. Il est détenu dans le sixième établissement de la prison du 10ème jour du Ramadan. Sa période de détention provisoire a été prolongée tous les quinze jours par vidéoconférence, en son absence et sans consultation entre l'avocat de la défense et son client.

Selon [Human Rights Watch](#), ces audiences ont été introduites par décret et en réponse à la pandémie de COVID-19, mais leur utilisation continue « exacerbe les pratiques abusives de longue date en matière de détention provisoire et les violations flagrantes des droits de la défense, et contribue effectivement à dissimuler les conditions de détention abusives ».

Sarah Leah Whitson, directrice exécutive de [DAWN](#) (l'ONG créée par le regretté Jamal Khashoggi) a déclaré : « La poursuite de l'emprisonnement d'Ashraf Omar en Égypte, simplement parce qu'un fonctionnaire du régime à la peau fine a été offensé par ses caricatures sur les conditions

économiques misérables du pays, dit tout ce qu'il faut savoir sur la liberté d'expression en Égypte. Les autorités égyptiennes ont recours à leurs sales combines, comme le renouvellement sans fin de sa détention provisoire, pour faire taire les artistes et les écrivains du pays ».

Ashraf Omar n'est pas différent de n'importe quel autre dessinateur de presse, exerçant son droit humain fondamental à la liberté d'expression et, en tant que membre de la presse, critiquant le gouvernement sous une forme qui est intrinsèquement non violente et tout à fait légitime. Dans leur réponse à cette critique, les autorités égyptiennes dépassent leurs limites lorsqu'elles portent atteinte à la personne de M. Omar et négligent leur obligation de protéger ses droits fondamentaux.

En assimilant le travail d'Ashraf Omar à du terrorisme, en le maltraitant physiquement et en ignorant les procédures régulières dans le but de le réduire au silence, le parquet suprême de la sûreté de l'État égyptien envoie un message effrayant à tous les caricaturistes du pays et, en réalité, à tous ceux qui critiquent ouvertement l'État.

Les organisations soussignées demandent qu'il soit mis fin à la détention prolongée et inutilement cruelle d'Ashraf Omar, que les accusations criminelles sans fondement portées contre lui soient abandonnées, qu'il soit immédiatement libéré et qu'il retrouve sa famille et ses amis en toute sécurité.

- Association des caricaturistes canadiens (ACC)
- Australian Cartoonists Association
- Cartooning for Peace
- Cartoonists Association of Nigeria (CARTAN)
- Cartoonists Rights
- European Cartoon Award
- Federation of Cartoonists Organisations (FECO)
- Forum for Humor and the Law (FORHUM)
- Freedom Cartoonists Foundation
- Freemuse
- IFEX
- Index on Censorship
- Robert F. Kennedy Human Rights
- Professional Cartoonists' Organisation (PCO)
- Reviewed & Cleared
- Toons Mag

CARTOONISTS RIGHTS

Cartoonists Rights a été fondée par Dr. Robert Russell en 1999 en tant qu'organisation à but non lucratif pour protéger les droits des dessinateurs de presse menacés. L'organisation a été la première organisation mondiale dont l'objectif principal est la protection des droits des dessinateurs de presse dans la poursuite de la liberté d'expression sans crainte.

CARTOONING FOR PEACE

L'association Cartooning for Peace a été créée en 2006 à l'initiative de Kofi Annan, Prix Nobel de la Paix et ancien secrétaire général des Nations unies, et du dessinateur de presse Plantu. Cartooning for Peace est un réseau international de dessinateurs et dessinatrices engagés à promouvoir, par le langage universel du dessin de presse, la liberté d'expression, les droits de l'Homme et le respect mutuel entre des populations de différentes cultures ou croyances. Aujourd'hui présidée par le dessinateur français Kak, l'association de loi 1901 est reconnue d'intérêt général.

CONTACT PRESSE

Chloé Guérif - Cartooning for Peace
chloe.guerif@cartooningforpeace.org